

1

Portrait des habitants des 1 296 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de France métropolitaine

En QPV, il y a 3 fois plus de personnes pauvres, 1,7 fois plus de personnes ayant un emploi précaire et 3 fois plus de logements suroccupés qu'en France métropolitaine.

Juliette Robin et Élise Drony (ANCT-ONPV)



Situés dans des unités urbaines de plus de 10 000 habitants, les QPV de France métropolitaine concentrent des populations à faibles revenus, avec des conditions de logement et d'emploi difficiles. Les jeunes, très nombreux dans les QPV, sont plus souvent en décrochage scolaire et s'orientent davantage vers des filières courtes. Les femmes y sont plus éloignées de l'emploi et, lorsqu'elles sont actives, subissent plus souvent des conditions de travail précaires ou le sous-emploi, en assumant parfois seules la responsabilité du ménage dans les situations de familles monoparentales. Les immigrés, très présents en QPV, sont particulièrement vulnérables en matière d'emploi. Enfin, ces quartiers sont concernés par le vieillissement de leur population, notamment les « quartiers HLM de petites unités urbaines ». Ils font face à des problématiques nouvellement mises en lumière comme l'isolement des personnes âgées, accentuées pendant la crise sanitaire depuis mars 2020.

Une population vulnérable en termes de revenus, d'emploi et de logements

Les 1 296 QPV de France métropolitaine regroupent une population de 4,8 millions d'habitants (encadré 1 - une des principales sources: les estimations démographiques). Le décret du 3 juillet 2014 relatif aux QPV¹ énonce que ceux-ci se trouvent dans les unités urbaines de plus de 10 000 habitants: ils sont donc tous situés en zone urbaine. La crise sanitaire a mis en avant la forte exposition des habitants des QPV au virus du SARS-CoV-2, liée en partie à la densité de population des communes contenant un QPV (Bajos, Mondésir et Robin, 2021).

Par construction, les QPV concentrent des populations pauvres: ils sont définis à partir d'un seuil de bas revenu tenant compte du revenu médian de la France métropolitaine et de celui de l'unité urbaine² englobant le QPV. Le revenu disponible³ médian est par conséquent beaucoup plus bas (13 770 €) que celui de France métropolitaine (21 730 €) et la part des habitants des QPV pauvres⁴ est 3 fois plus importante qu'en France métropolitaine (44,7 % contre 14,6 %). En raison de ces faibles revenus, les ménages fiscalement imposés sur le revenu sont 2,3 fois moins nombreux en QPV qu'en France métropolitaine (23,0 % contre 51,7 %). De fait, les revenus des habitants des QPV proviennent beaucoup plus des prestations sociales que ceux de l'ensemble de la population métropolitaine (graphique 1): la part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu des habitants en QPV est ainsi 4,2 fois plus importante que celle du revenu des habitants de France métropolitaine (22,9 % contre 5,5 %). Les minimas sociaux représentent 10,2 % du revenu des résidents des QPV, contre seulement 2,1 % du revenu de ceux de France métropolitaine.

Les conditions d'emplois des habitants des QPV sont aussi plus difficiles: la part des emplois précaires⁵ parmi les emplois est de 22,7 % contre 13,3 % pour l'ensemble de la France métropolitaine. Les habitants des QPV sont par ailleurs plus exposés au sous-emploi et ont un niveau de rémunération sensiblement plus faible (Robin, 2021). Ces vulnérabilités, déjà existantes, se sont probablement accrues dans le contexte de crise sanitaire. Les habitants de QPV ont moins eu recours au télétravail en raison des professions exercées, ce qui a entraîné une plus forte exposition au virus sur le lieu de travail et lors des déplacements domicile-travail (Robin, 2021).

La précarité économique de cette population se traduit par ses conditions de logement. La suroccupation⁶ des logements est un phénomène beaucoup plus important en QPV (14 %) que dans les unités urbaines englobantes (7 %) ou

1. Décret n° 2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains.

2. Selon l'Insee, les unités urbaines sont une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

3. Selon l'Insee, le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets de cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités chômage), nets des impôts

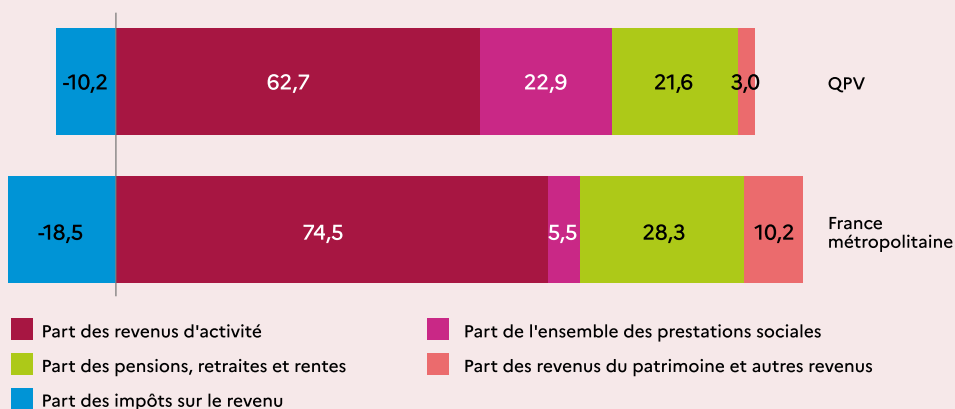
4. Selon l'Insee, le taux de pauvreté est le pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine. Pour en savoir plus sur l'évolution de cet indicateur, se référer à la publication « Chiffres clés – Pauvreté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ».

5. Selon l'Insee, un emploi précaire est un emploi qui n'est pas sous le statut de contrats à durée indéterminée. Il s'agit de l'intérim, des contrats à durée déterminée, de l'apprentissage et des contrats aidés.

6. Selon l'Insee, un logement suroccupé est un logement où le nombre de pièces est insuffisant par rapport à une norme « d'occupation normale », en rapportant la composition du ménage au nombre de pièces du logement.

Graphique 1

Décomposition du revenu disponible des ménages en QPV et en France métropolitaine en 2018 (en %)



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2018.

Champ : population vivant dans les QPV de France métropolitaine et population de France métropolitaine.

Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : 62,7 % des revenus des habitants des QPV sont des revenus d'activité, contre 74,5 % de ceux de la population métropolitaine.

que dans l'ensemble de la France métropolitaine (4,8 % - Gallic et Lequien, 2021). Les résidences principales en QPV sont en moyenne de taille plus petite : la part des résidences principales d'une ou deux pièces est égale à 25,3 % contre 18,2 % au niveau national. De même, la part des résidences principales de 5 pièces ou plus y est largement inférieure (13,5 % contre 26,5 % dans les unités urbaines englobantes et 33,5 % en France métropolitaine).

Les jeunes des QPV, en proportion plus nombreux, sortent plus tôt du système scolaire

La population des QPV est caractérisée par sa jeunesse et par une plus faible présence de personnes âgées que dans le reste du territoire. La part des moins de 25 ans est plus importante en QPV (39,1 %) que dans les unités urbaines englobantes (31,3 %) ou qu'en France métropolitaine (29,9 %). La part des plus de 60 ans est, elle, moins importante en QPV (17,2 %, contre 23,7 % dans les unités urbaines englobantes et 25,4 % en France métropolitaine). Conséquence de l'espérance de vie plus longue des femmes, ces dernières sont surreprésentées parmi les

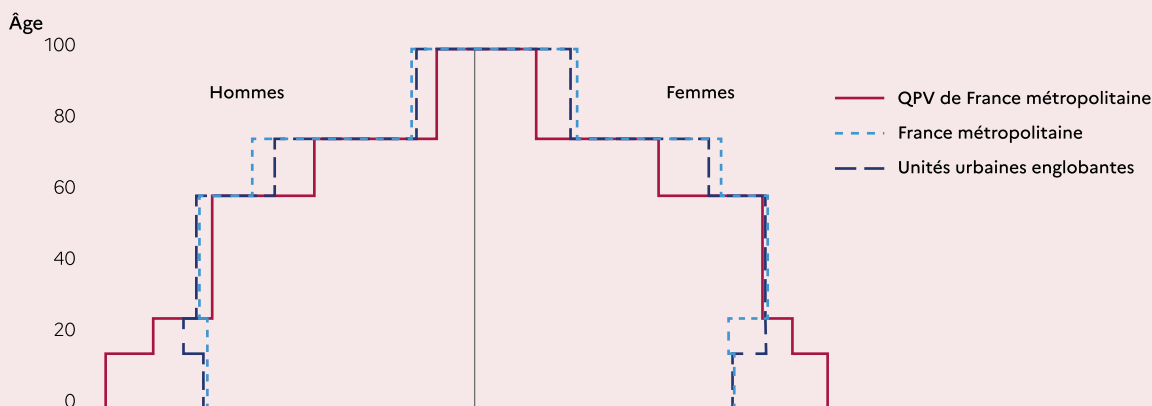
60 ans et plus, en QPV et au niveau national. En QPV, on compte 86 hommes pour 100 femmes au sein des 60-74 ans et 58 pour les 75 ans et plus (graphique 2).

Les jeunes des QPV sortent plus tôt du système scolaire et sont plus fréquemment concernés par le décrochage scolaire. Le taux de scolarisation des 15-24 ans y est plus faible et la part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi y est supérieure (1,8 fois plus importante en QPV qu'au niveau national (graphique 3). Les jeunes résidant en QPV s'orientent davantage vers les filières professionnelles que vers les filières générales ou technologiques après le collège. Après le lycée, ils s'orientent davantage vers des études courtes, comme les BTS (Drony et Robin, 2021).

Comme au niveau national, ces constats masquent des disparités selon le sexe. Les filles sont proportionnellement plus nombreuses à être toujours dans le système scolaire entre 15 et 24 ans (60,1 % contre 57,6 % chez les garçons). Par ailleurs, les garçons s'orientent davantage en filière professionnelle.

Graphique 2

Pyramide des âges des QPV, des unités urbaines englobantes et de la France métropolitaine en 2016



Source : Insee, Recensement de la population 2016 - estimations démographiques.

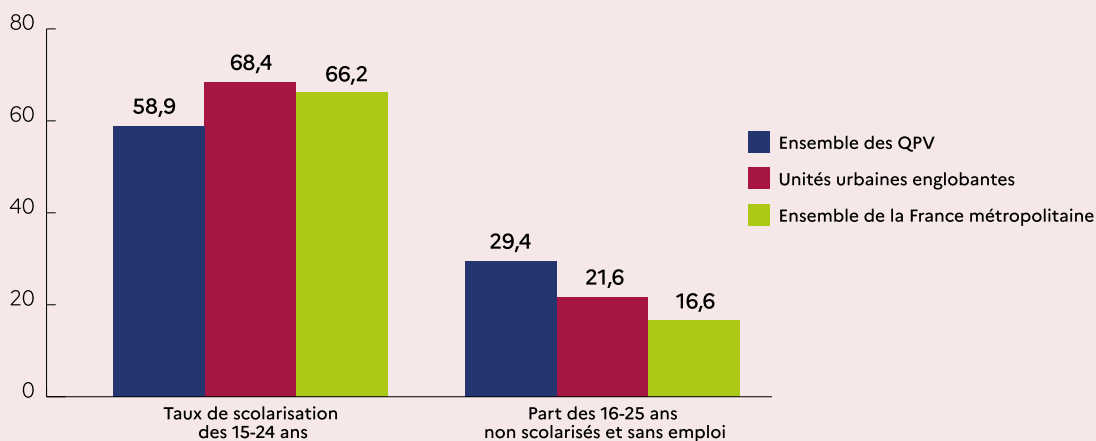
Champ : population vivant dans les QPV de France métropolitaine, dans les unités urbaines englobantes et en France métropolitaine.

Traitement : ANCT-ONPV.

Note de lecture : en 2016, les filles d'un âge donné entre 0 et 14 ans représentent 0,8 % de la population totale des QPV, en moyenne lissée sur la tranche d'âge, lorsqu'elles représentent 0,6 % de la population totale de France métropolitaine.

Graphique 3

Taux de scolarisation des 15-24 ans et part des 16-25 ans non scolarisés et sans diplôme dans les QPV, les unités urbaines englobantes et dans la population de France métropolitaine en 2016 (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2016 - estimations démographiques.

Champ : population vivant dans les QPV de France métropolitaine, dans les unités urbaines englobantes et en France métropolitaine.

Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : en 2016, 58,9 % des jeunes de 15-24 ans habitant en QPV étaient scolarisés, contre 68,4 % des jeunes des unités urbaines englobantes et 66,2 % de ceux de France métropolitaine.

Les femmes dans les QPV sont moins actives et ont de moins bonnes conditions de travail

Les femmes représentent 52 % de la population des QPV, soit une part équivalente à celle observée dans les autres quartiers des agglomérations englobantes (52,1 %) et au niveau national (51,6 %).

Les QPV se caractérisent par une plus forte part de familles nombreuses (ménages composés de 6 personnes ou plus) et de familles monoparentales (une famille composée d'un adulte

et au moins d'un enfant), respectivement 3,2 et 2,1 fois plus. Étant plus souvent en charge des familles monoparentales (dans 88,6 %⁷ des cas), les femmes résidant en QPV peuvent rencontrer des difficultés liées à l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale notamment concernant la garde des enfants⁸.

Les femmes habitant en QPV sont plus souvent en dehors de l'emploi que les hommes⁹ : leur taux d'activité en 2019 est de 16,2 points de % inférieur à celui des hommes. Elles sont aussi plus éloignées de l'emploi que celles résidant en dehors des QPV (51 % sont actives contre 69,3 % - **Lecomte et Robin, 2021**). Si elles sont légèrement moins au chômage que les hommes résidant en QPV, elles sont 2,6 fois plus touchées par le chômage que les femmes des autres quartiers. Les femmes résidant en QPV sont davantage exposées au sous-emploi (**tableau 1**) : 16,6 % des

Tableau 1

Taux de sous-emploi, répartition du type de contrats des personnes en emploi salarié et répartition des personnes en emploi par catégories socioprofessionnelles en 2019, par sexe et selon lieu de résidence (en %)

	QPV		Autres quartiers des unités urbaines englobantes	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Taux de sous-emploi	16,6	5,6	6,8	3,3
Répartition du type de contrat des personnes en emploi salarié				
CDI	74,9	72,2	85,2	85,3
CDD	20,1	12,9	11,9	8,9
Intérimaires	3,2	12,6	1,4	3,5
Apprentis	1,7	2,3	1,6	2,3
Répartition des personnes en emploi par catégories socioprofessionnelles				
Non renseigné	0,2	0,4	0,5	0,5
Agriculteurs exploitants	0,0	0,1	0,1	0,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	2,9	6,5	3,3	8,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6,6	7,7	23,1	28,9
Professions intermédiaires	16,9	16,1	30,1	24,3
Employés	58,1	18,3	37,2	14,0
Ouvriers	15,3	51,0	5,7	23,5

Source : Insee, Enquête Emploi en continu (ECC) 2019.

Champ : France métropolitaine, personnes de 15-64 ans vivant en logement ordinaire, en emploi.

Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : en 2019, 16,6 % des femmes de 15-64 ans habitant en QPV étaient en sous-emploi contre 5,6 % des hommes des QPV et 6,8 % des femmes des autres quartiers des unités urbaines englobantes.

7. Source : Insee, estimations démographiques 2010. Ce chiffre n'a pas été actualisé dans le millésime 2016.

8. Pour plus d'informations sur les familles monoparentales et les mères isolées en QPV, voir l'avis du Conseil National des Villes (CNV) du 8 décembre 2019 « Mères isolées en QPV, monoparentalité et employeurs publics et privés : le défi de la conciliation des temps ».

9. Pour une analyse globale du chômage en QPV, se référer à la publication « Chiffres clés – Emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ». Tous les indicateurs y sont notamment déclinés par sexe.

femmes actives en QPV travaillent à temps partiel en souhaitant travailler plus. C'est plus que les hommes des QPV (5,6 %) et les femmes habitant en dehors des QPV (6,8 %).

Leurs conditions de travail sont aussi plus précaires : elles sont plus souvent en CDD que les hommes des QPV et que les femmes hors QPV. Elles sont aussi 2,3 fois plus en intérim que les femmes vivant dans les autres quartiers des unités urbaines environnantes.

Enfin, les femmes des QPV sont majoritairement employées, 3,2 fois plus que les hommes des QPV et 1,6 fois plus que les femmes des autres quartiers, et exercent moins fréquemment des emplois de cadres ou des professions intellectuelles supérieures que les femmes vivant hors QPV (6,6 % contre 23,1 %). Les hommes des QPV sont, eux, majoritairement ouvriers (51,0 % contre 15,3 % pour les femmes).

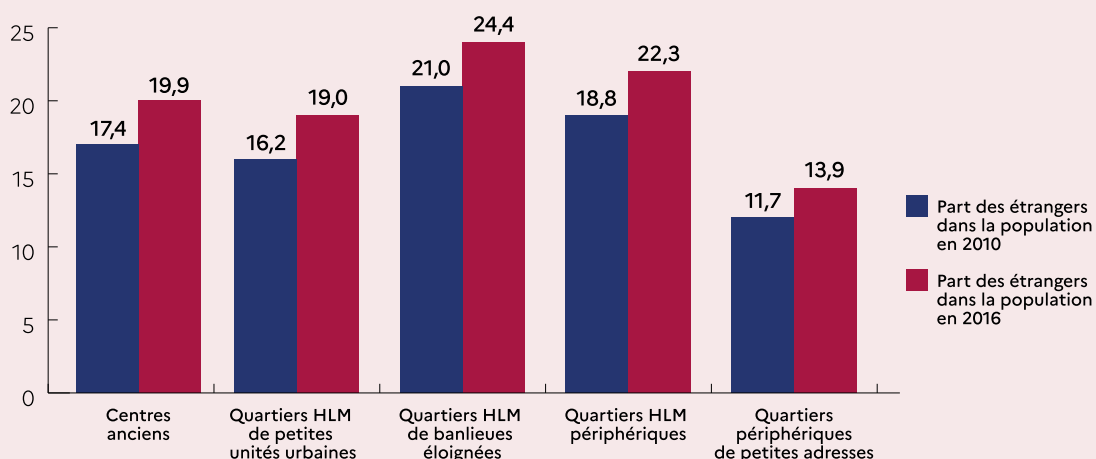
Les étrangers sont très présents en QPV et leur part continue d'augmenter

Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française. La population des QPV est caractérisée par une forte présence d'étrangers : il y en a 2,4 fois plus que dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes (21,8 % contre 9,2 %). Cette part varie fortement d'un type de quartier à l'autre (**encadré 2 - La typologie Cadre de vie des QPV**). Les étrangers sont davantage présents dans les « quartiers HLM de banlieues éloignées » (24,4 %), situés en Ile-de-France et dans les très grandes unités urbaines, et moins présents dans les « quartiers périphériques de petites adresses », situés principalement dans les Hauts-de-France (13,9 % - **graphique 4**).

La part des étrangers dans la population des QPV augmente depuis 2010 (+ 3,2 points de %). Cette augmentation est plus importante que dans les unités urbaines englobantes (+ 1,2 point de %) ou dans l'ensemble de la France métropolitaine (+ 0,8 point de %). Elle est par ailleurs un peu plus forte dans les quartiers où la proportion d'étrangers était plus importante en 2010, les « quartiers HLM de banlieues éloignées » (+ 3,3 points de %) et les « quartiers HLM périphériques » (+ 3,5 points de %).

Graphique 4

Part des étrangers dans la population en 2010 et en 2016, par type de QPV (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2010 et 2016 - estimations démographiques.

Champ : population vivant dans les QPV de France métropolitaine.

Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : en 2010, les étrangers représentaient 17,4 % de la population des QPV de type «centres-anciens» contre 19,9 % en 2016.

Les immigrés des QPV, une population vulnérable en termes d'emploi

Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Il peut avoir la nationalité française ou non. Cette population est également très présente en QPV (27,2 % contre 12,9 % au niveau national).

Ils sont particulièrement vulnérables en termes d'emploi par rapport aux immigrés des autres quartiers des unités urbaines englobantes (tableau 2). Ils sont moins actifs (58,4 % contre 71,9 %) et plus souvent au chômage (21,9 % contre 11,8 %). Leur emploi est aussi plus précaire (28,1 % contre 19 %). De plus, au sein des habitants des QPV, les immigrés sont 1,7 fois plus en emploi sous le statut d'intérim que les non-immigrés, ce qui montre la vulnérabilité de cette population.

Les habitants des QPV déclarent subir, plus que les autres, des comportements discriminatoires. Le quartier de résidence est rarement évoqué comme critère du comportement discriminatoire subi. En revanche, l'origine réelle ou supposée, la couleur de peau et la religion réelle ou supposée de la victime sont plus fréquemment évoqués (Remila, 2020).

Les QPV sont aussi concernés par le vieillissement de la population que les autres territoires

L'Ined définit le vieillissement de la population comme l'augmentation de la part des personnes âgées dans une population, en raison de la diminution de la fécondité et de la mortalité. Il peut être dû à la fois à une augmentation du nombre de personnes âgées mais aussi à un déficit de jeunes à la suite d'une baisse de la natalité.

La population des QPV est caractérisée par sa jeunesse, avec une part importante des moins de 25 ans et une plus faible part des plus de 60 ans. Néanmoins, la part des 60 ans et plus augmente en QPV entre 2010 et 2016 (+ 1,7 point de % - tableau 3), alors que les autres classes d'âge restent stables ou diminuent. Comme au niveau national, cela est la conséquence de l'augmentation de l'espérance de vie et de l'avancée en âge des baby-boomers nés pendant les Trente Glorieuses. Pour autant, les 75 ans et plus contribuent de façon moins importante au vieillissement de la population en QPV par rapport au niveau national (+ 0,1 point de % entre 2010 et 2016 contre + 0,4 point de %). Leur part dans la population devrait s'accroître dans les années à venir puisque toutes les générations du baby-boom n'ont pas encore atteint cet âge.

Tableau 2

Taux d'activité des 15-64 ans, taux de chômage des 15-64 ans et part des emplois précaires parmi les emplois salariés, selon l'origine et le lieu de résidence en 2019 (en %)

	Immigrés		Non-immigrés	
	résidant en QPV	résidant dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes	résidant en QPV	résidant dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes
Taux d'activité des 15-64 ans	58,4	71,9	58,6	72,8
Taux de chômage des 15-64 ans	21,9	11,8	22,8	7,8
Part des emplois précaires parmi les emplois salariés	28,1	19,0	25,6	14,1
dont intérim	11,2	4,4	6,3	2,1

Source : Insee, Enquête Emploi en continu (ECC) 2019.

Champ : France métropolitaine, personnes de 15-64 ans vivant en logement ordinaire.

Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : en 2019, 58,4 % des immigrés de 15-64 ans résidant en QPV étaient actifs, contre 71,9 % de ceux résidant dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes et 58,6 % des non-immigrés de 15-64 ans résidant en QPV.

Tableau 3

Répartition de la population par tranches d'âge (en %) en QPV et France métropolitaine et son évolution entre 2010 et 2016 (en points de %)

	QPV		France métropolitaine	
	2016	Evolution 2010-2016 (en points de %)	2016	Evolution 2010-2016 (en points de %)
0-14 ans	24,6	0,3	18,1	0,7
15-24 ans	14,5	-1,0	11,8	-1,4
25-59 ans	43,7	-1,1	44,7	-1,6
60 ans et plus	17,2	1,7	25,4	2,4
dont 60-74 ans	11,7	1,6	16,0	2,0
dont 75 ans et plus	5,5	0,1	9,4	0,4

Source : Insee, recensement de la population - estimations démographiques 2010 et 2016.

Champ : population vivant dans les QPV de France métropolitaine et en France métropolitaine.

Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : en 2016, les 0-14 ans représentaient 24,6 % des résidents en QPV contre 18,1 % en France métropolitaine. Cette part a progressé de 0,3 point entre 2010 et 2016 en QPV et de 0,7 point au niveau national.

Par ailleurs, l'évolution de la part des séniors en QPV, entre 2010 et 2016, est différenciée entre hommes et femmes. Alors qu'au niveau national la part des jeunes seniors de 60-74 ans a évolué de façon similaire selon le sexe (+ 2 points de % - [tableau 4](#)), la part des femmes de 60-74 ans en QPV a augmenté de façon plus prononcée (+1,9 point de % contre +1,2 point de % pour les hommes).

Les personnes étrangères vivant dans les QPV sont surreprésentées au sein des personnes de 60 à 74 ans. Elles représentent 24,3 % de la population de cette classe d'âge, contre 21,8 % tous âges confondus. Par ailleurs, la part des étrangers parmi les 75 ans et plus résidant en QPV a augmenté entre 2010 et 2016 passant de 14,4 % à 19,3 %. Ce constat peut s'expliquer par le vieillissement sur place des personnes venues travailler en France dans les années 1960 et 1970.

Une problématique du vieillissement : les ménages âgés isolés

Les ménages composés d'une personne sont légèrement moins présents en QPV (38,5 %) que dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes (39,7 %) mais plus présents qu'en France métropolitaine (35,9 %). Comme dans le reste du territoire, l'isolement touche surtout les personnes âgées en QPV, principalement celles entre 60 et 74 ans : elles représentent 25,8 % des

ménages isolés en QPV, contre 22,3 % dans les unités urbaines englobantes et 24,2 % en France métropolitaine. Les ménages de 75 ans et plus, parce qu'ils sont proportionnellement moins nombreux, représentent une part moins importante des ménages isolés en QPV (16,7 %) que dans les unités urbaines englobantes (20,0 %) ou dans le reste de la France métropolitaine (22,7 % - [graphique 5](#)).

Les conséquences de l'isolement des personnes âgées sont particulièrement visibles en période de crise sanitaire. Pendant le premier confinement de mars 2020, les personnes âgées isolées ont pu avoir des difficultés à effectuer des actes indispensables de la vie quotidienne, tels que faire ses courses ou se soigner. De plus, en 2019, 53 % des 75 ans et plus n'avaient pas accès à Internet depuis leur domicile, ce qui complique le maintien de lien social par Internet. Ces difficultés, qui peuvent déjà être vécues au quotidien pour ces personnes, sont exacerbées en période de confinement : ces populations sont alors particulièrement vulnérables ([Bernard, Gallic, Léon et Sourd, 2020](#)).

Les femmes âgées sont plus touchées que les hommes âgés par l'isolement. Alors que les femmes, toutes classes d'âges confondues, représentent 54,1 % des ménages d'une personne en QPV, elles représentent 64,7 % des ménages d'une personne de 60-74 ans et 80,6 % de ceux de 75 ans et plus. Cette répartition est similaire dans les unités urbaines englobantes et en France métropolitaine.

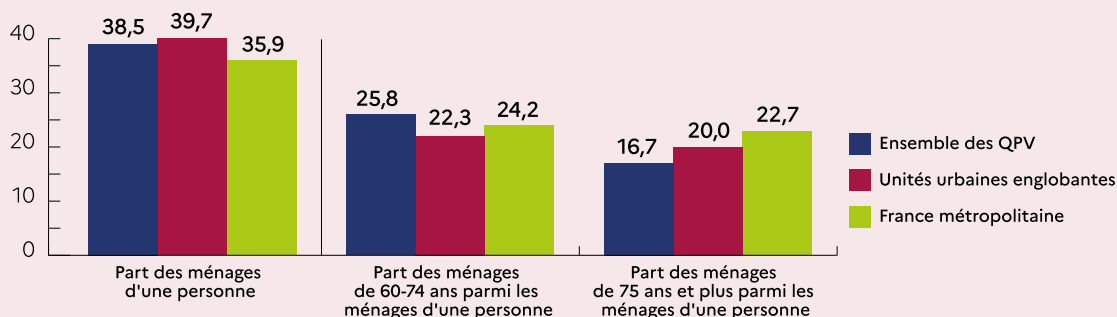
Tableau 4

Part des 60 ans et plus et son évolution entre 2010 et 2016 selon le sexe (en %)

	QPV				France métropolitaine			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	2016	Evolution 2010-2016 (point de %)	2016	Evolution 2010-2016 (point de %)	2016	Evolution 2010-2016 (point de %)	2016	Evolution 2010-2016 (point de %)
60 ans et plus	15,5	1,6	18,8	1,8	23,0	2,4	27,6	2,3
dont 60-74 ans	11,3	1,2	12,1	1,9	15,6	1,9	16,3	2,0
dont 75 ans et plus	4,2	0,4	6,7	-0,1	7,4	0,5	11,3	0,4

Source: Insee, recensement de la population - estimations démographiques 2010 et 2016.**Champ:** population vivant dans les QPV de France métropolitaine et en France métropolitaine.**Traitements:** ANCT-ONPV.**Note de lecture:** en 2016, les hommes de 60 ans et plus représentaient 15,5 % des hommes en QPV, alors que les femmes de la même classe d'âge représentaient 18,8 % des femmes. Cette part chez les hommes a progressé de 1,6 point de % entre 2010 et 2016 et de 1,8 point de % chez les femmes.**Graphique 5**

Part des ménages d'une personne dans l'ensemble des ménages et par classe d'âges de plus de 60 ans en QPV, dans les unités urbaines englobantes et en France métropolitaine (en %)

**Source:** Insee, recensement de la population - estimations démographiques 2016.**Champ:** population vivant dans les QPV de France métropolitaine, dans les unités urbaines englobantes et en France métropolitaine.**Traitements:** ANCT-ONPV.**Note de lecture:** en 2016, la part des ménages d'une personne était de 38,5 % en QPV contre 39,7 % dans les unités urbaines englobantes. 25,8 % des ménages d'une personne en QPV ont entre 60 et 74 ans.

Les QPV des « quartiers HLM de petites unités urbaines » plus touchés par le vieillissement et l'isolement des ménages âgés

Tous les QPV ne sont pas touchés de la même façon par le vieillissement de leur population. Ce phénomène se concentre sur un nombre limité de quartiers et est plus prégnant sur certains types de quartiers.

En 2016, seuls 8,4 % des QPV ont une part des 60-74 ans supérieure à la moyenne métropolitaine contre 10,8 % en 2010. La concentration est encore plus accentuée pour les 75 ans et plus (12,4 % en 2016 contre 17,1 % en 2010).

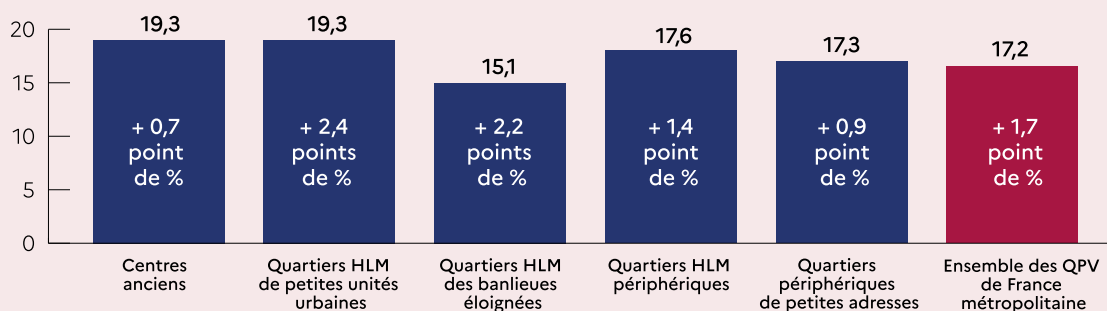
S'agissant des types de quartiers, les « centres-anciens » et les « quartiers HLM de petites unités urbaines » comptent une proportion plus importante de personnes de 60 ans et plus. Pour

autant, dans les « centres-anciens », leur part a faiblement augmenté depuis 2010 (+ 0,7 points de % contre + 1,7 point de % à l'échelle de l'ensemble des QPV). À l'inverse, dans les « quartiers HLM de petites unités urbaines » la progression a été particulièrement marquée (+ 2,4 points de %) et également dans les quartiers « HLM de banlieues éloignées », type de quartier où la part de seniors est la moins importante en 2016 (15,1 %).

Dans les « quartiers HLM de petites unités urbaines », la part des plus de 60 ans parmi les ménages isolés (46,9 %) est beaucoup plus importante que dans les « centres anciens » (35,0 %) ou dans l'ensemble des QPV (42,5 % - graphique 6).

Graphique 6

Part des personnes de 60 ans et plus en 2016, selon le type de QPV et son évolution depuis 2010 (en %)



Source : Insee, recensement de la population - estimations démographiques 2016.

Champ : population vivant dans les QPV de France métropolitaine.

Traitements : ANCT-ONPV.

Note de lecture : en 2016, les personnes âgées de 60 ans et plus représentaient 19,3 % de la population des centres anciens contre 17,2 % de celle de l'ensemble des QPV. La part des 60 ans et plus a augmenté de 0,7 point de % entre 2010 et 2016 dans les quartiers de type « centres anciens ».

Enjeux

Signés entre l'Etat et les collectivités locales entre 2014 et 2015 pour une durée de 6 ans, les contrats de villes ont pour objectif la mise en œuvre d'actions concertées pour rééquilibrer économiquement et socialement les QPV par rapport au reste du territoire et améliorer la vie quotidienne de leurs habitants. Les actions menées portent sur des domaines très variés comme l'éducation, l'emploi, l'habitat et le cadre de vie, la délinquance, l'accès au droit ou encore la santé, et de façon transversale l'égalité femmes-hommes et les discriminations. Ces contrats ont été prolongés jusqu'au 31 décembre 2022.

Les habitants des QPV font toujours face à des difficultés multiples : sociales et économiques,

taux de chômage élevé, suroccupation des logements ou encore isolement des personnes âgées. Ces difficultés, qui ont été exacerbées par la crise sanitaire, sont particulièrement fortes pour les jeunes, les femmes, les étrangers et les immigrés. Le vieillissement et ses conséquences (isolement social et relationnel, accès au soin et aux services, adaptation des logements et du cadre de vie, mais aussi implication dans les associations et dans la vie du quartier), questions traditionnellement peu intégrées dans les politiques en faveur des quartiers, constituent un enjeu nouveau pour la nouvelle contractualisation.



ENCADRÉ 1 - UNE DES PRINCIPALES SOURCES : LES ESTIMATIONS DÉMOGRAPHIQUES

Les estimations démographiques sont réalisées à partir du recensement de la population établi par l'Insee. Elles visent à fournir des données sur les caractéristiques sociodémographiques (part de femmes, de personnes de 15-64 ans, de non diplômés...) des résidents de quartiers infra-communaux, comme les QPV.

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement porte sur toute la population alors que dans celles de plus de 10 000 habitants, il n'est pas exhaustif et est effectué par sondage sur une période de 5 ans. Chaque année, un échantillon d'adresses représentant 8 % des logements de la commune est enquêté : en cumulant 5 enquêtes annuelles, environ 40 % de la population de la commune est interrogée. Pour estimer la population sur un quartier situé dans une de ces communes, la méthode utilisée consiste à calculer un nombre

moyen de personnes par logement dans les adresses enquêtées au cours des 5 enquêtes annuelles dans le quartier, puis à le multiplier par le nombre de logements localisés dans le quartier, connu grâce au répertoire des immeubles localisés (RIL). La méthodologie d'actualisation du RIL étant différente entre la métropole et les Dom, la méthodologie d'estimation n'est pas la même pour ces territoires.

Trois millésimes d'estimations démographiques sont disponibles : 2010, 2015 et 2016. Les résultats d'un millésime sont établis à partir d'un cumul de cinq enquêtes annuelles de recensement. Par exemple, pour 2015, il s'agit du cumul des enquêtes annuelles allant de 2013 à 2017. Dès lors, on ne peut comparer les millésimes entre eux que s'ils ont 5 ans d'écart : dans notre cas, les comparaisons sont seulement possibles entre le millésime 2010 et le millésime 2016.



ENCADRÉ 2 - LA TYPOLOGIE CADRE DE VIE DES QPV

Les analyses par types de QPV de cette étude s'appuient sur la typologie Cadre de vie du rapport 2016 de l'ONPV (Sala, 2017). Elle qualifie les QPV à partir de deux grands axes :

- la morphologie urbaine, à savoir le type et l'ancienneté du bâti ainsi que la centralité du quartier dans l'espace urbain ;
- les dynamiques du marché du logement, appréhendées par la vacance des logements, la taille de l'unité urbaine et la part du parc social dans le quartier et dans l'unité urbaine.

Cette analyse permet de distinguer cinq classes, qui sont utilisées pour analyser plus finement les QPV dans cette étude :

- Les « centres anciens » (98 QPV, 9 % des habitants). Ils se caractérisent par une forte proportion de logement construits avant 1946 et une faible part de logements sociaux, avec un marché du logement plutôt détendu. Ils se situent dans des unités urbaines de moins de 200 000 habitants et sont proches de la mairie de la commune dans laquelle ils se situent.
- Les « quartiers HLM de petites unités urbaines » (358 QPV, 17 % des habitants). On y trouve très peu de logements anciens et beaucoup de logements sociaux. Ils sont aussi situés dans des unités urbaines de moins de 200 000 habitants mais sont plus éloignés de la mairie de leur commune que les « centres anciens ».

- Les « quartiers périphériques de petites adresses » (158 QPV, 8 % des habitants). Ils cumulent une part importante de logements anciens et de logements sociaux. Bien qu'ils soient situés dans des unités urbaines de plus de 200 000 habitants, ils comprennent très peu d'adresses de plus de 20 logements. Ils sont situés loin du centre de l'unité urbaine et le taux de vacance y est très faible.
- Les « quartiers HLM périphériques de grandes unités urbaines » (384 quartiers, 36 % des habitants). Ils sont situés dans des unités urbaines de plus de 200 000 habitants et sont situés en périphérie de leur commune, mais assez proche du centre de l'unité urbaine. Ils comptent une part importante de logements sociaux et de grandes adresses de plus de 20 logements.
- Les « quartiers HLM de banlieue éloignées de grandes unités urbaines » (334 quartiers, 30 % des habitants). Ils sont, comme les « quartiers HLM périphériques de grandes unités urbaines », situés dans des grandes unités urbaines, avec une part importante de logements sociaux et de grandes adresses. Ce qui les distingue de ces derniers est la centralité : ils sont bien plus éloignés du centre de l'unité urbaine.

Pour construire cette typologie, l'ONPV a mobilisé différentes sources de données : recensement de la population et estimations démographiques de l'Insee, RPLS du SDES ou encore des calculs de trajets routiers par l'ONPV à partir de l'API Google maps.



BIBLIOGRAPHIE

Audras-Marcy S., Pilon C. (2017). *Vieillesse de la population: un processus qui touche aussi les quartiers prioritaires de la politique de la ville.* CGET, En Bref, n°44.

Bajos N., Mondésir H., Robin J. (2021). *Séroprévalence du SARS-CoV-2 et inégalités sociales au temps du premier confinement – zoom sur la situation des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).* ONPV, Rapport annuel 2020.

Bernard V., Gallic G., Léon O., Sourd M. (2020). *Logements suroccupés, personnes âgées isolées... : des conditions de confinement diverses selon les territoires.* Insee, Insee Focus, n°189.

Conseil National des villes (2019), *Mères isolées en QPV, monoparentalité et employeurs publics et privés: le défi de la conciliation des temps,* Avis du CNV du 8 décembre 2019.

Darriau V., Henry M., Oswald N. (2014). *Politique de la ville en France métropolitaine: une nouvelle géographie recentrée sur 1300 quartiers prioritaires.* Insee, France, portrait social - édition 2014.

Drony E., Robin J. (2021). *Chiffres clés – Éducation dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).* ONPV

Gallic G., Lequien L. (2021). *La suroccupation des logements dans les QPV.* ONPV, Rapport annuel 2020.

Lecomte C., avec la contribution de Robin J. (2021). *La dimension territoriale de l'accès à l'emploi des femmes.* Observatoire des Territoires, fiche analyse.

ONPV (2016). *Les nouveaux quartiers prioritaires en France métropolitaine.* ONPV, Rapport annuel 2015.

ONPV (2016). *Les femmes des quartiers prioritaires. Éléments démographiques et situation sur le marché du travail.* ONPV, Rapport annuel 2015.

Pilon C. (2019). *Pour des territoires engagés dans des politiques favorables au vieillissement. Une démarche prospective et inclusive.* CGET, En détail.

Rémila N. (2020). *Les résidents de QPV sont plus souvent victimes de discriminations.* ONPV, Rapport annuel 2019.

Robin J. (2021). *Parmi les personnes en emploi, les « nouvellement vulnérables » sont surreprésentés en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) dans le contexte de crise sanitaire.* ONPV, Rapport annuel 2020.

Robin J. (2021). *Chiffres clés – Emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).* ONPV.

Sala M. (2017). *Typologies des quartiers prioritaires dans leur environnement.* ONPV, Rapport annuel 2016.